



SERGE BUAHIER

Consommations d'énergie

LA FACTURE DIMINUE !

Depuis 4 ans, la Ville a mis le turbo pour réduire ses consommations d'énergie en signant des contrats de performance énergétique. Les premiers résultats sont là !

« **U**n an après la rénovation thermique dans trois groupes scolaires, réalisés par la Société publique locale (SPL) OSER*, les consommations d'énergies ont été réduites de 56 % à l'école Alphonse Baudin, de 60 % à l'école Charles Robin et de 71 % à l'école élémentaire des Vennes, au-delà des objectifs fixés », explique Isabelle Maistre, adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement. « Deuxième phase de cette rénovation énergétique : les travaux du groupe scolaire Saint-Exupéry et du gymnase Favier seront livrés en septembre 2018 », précise Loïc Morel, responsable Maîtrise d'œuvre du service Patrimoine bâti de la Ville.

AUTRES BÂTIMENTS, AUTRES STRATÉGIES

La Ville a signé en septembre 2015 des contrats de performance énergétique avec Dalkia pour l'entretien et la maintenance des installations de chauffage-ventilation-climatisation de son parc immobilier, représentant 65 % de sa consommation de gaz. « L'objectif était de réduire de 14 % nos consommations, sans travaux lourds, mais par une amélioration de la gestion des installations de contrôle du chauffage. Les résultats ont dépassé ces prévisions : -14 % la 1^{re} année, -29 % la 2^e et -17 % la 3^e année. Soit 105 000 € T.T.C. d'économies générées, dont 27 000 € réinvestis dans des travaux de rénovation thermique », indique Valérie Bousquet, responsable du secteur Énergie de la Ville.

Dernier dispositif : la mise en place

en septembre 2016 d'un contrat de Conception réalisation entretien maintenance (CREM) avec la société Idex pour l'Unité de production flexible culinaire de la Ville qui prépare les repas des restaurants scolaires et universitaire (notre photo).

« Construit il y a 20 ans, ce bâtiment est un gros consommateur d'électricité. Désormais, nous récupérons la chaleur des chambres froides pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Le système de chauffage électrique des bureaux a été refait et la gestion technique centralisée améliorée. Ces travaux qui ont coûté à la Ville 167 000 € ont généré 18 % d'économies d'énergie en 2017 », précise Brice Vahier, responsable Patrimoine bâti de la Ville.

*La SPL OSER assure la maîtrise d'ouvrage et le financement public des travaux comme tiers investisseur en échange d'un loyer de la Ville sur 20 ans. La Ville finance, elle, 10 % des travaux engagés.

105 000 € T.T.C.

d'économies réalisées par la régulation du chauffage sur le parc immobilier de la Ville et **698 tonnes** de CO₂ économisées depuis 2015.



SERGE BUATHIER

Développement durable

UNE CHARTE POUR PROTÉGER L'ARBRE EN VILLE

L'arbre est une nécessité vitale en milieu urbain. Assurant la fixation des poussières, du CO2 et la stabilisation des sols grâce à son système racinaire, il est aussi un climatiseur naturel. Dans le cadre du projet de mandat « Nature en ville », la municipalité élabore une charte, travaillée avec des habitants, qui met l'arbre au cœur des évolutions de la ville. Objectifs : renforcer la protection des arbres lors des travaux sur le domaine public, inclure des prescriptions techniques fortes sur la place de l'arbre dans les aménagements de voirie, augmenter le patrimoine arboré de 2 000 arbres d'ici 2030, organiser des plantations participatives avec les scolaires ou encore développer une trame verte dans la ville...

DEUX ARBRES PLANTÉS POUR UN ARBRE ABATTU

Le patrimoine arboré burgien est constitué de 11 000 arbres. Une augmentation de 20 % est souhaitée d'ici 2030. La charte préconise de planter deux arbres pour chaque arbre abattu. Par exemple, l'alignement d'arbres de l'avenue Jean-Marie Verne est vieillissant. Ces arbres, plantés dans les années soixante, sont aujourd'hui en fin de vie, touchés par un champignon, l'*armillaria mellea*, qui se développe rapidement en consommant les tissus de l'arbre. La plupart d'entre eux ont atteint un état de dangerosité avancé avec un risque très important de chute sur le domaine public. La Ville étudie donc la meilleure façon de pérenniser ce bel alignement : le remplacement de ces arbres est au cœur de la réflexion sur le futur aménagement de l'avenue Jean-Marie Verne. Un projet global sera prochainement soumis à la concertation avec les habitants et un temps d'échanges autour d'un apéro-quiz sera organisé le jeudi 14 juin à La Tannerie.

L'été sera Ain'pertinent !

La biennale d'art populaire, les Ain'pertinentes, est de retour cet été avec son emblème, le poulet. Des œuvres géantes seront exposées du 28 juin au 31 août sur des lieux remarquables de Bourg et de l'agglomération. Cette 5^e édition fait la part belle au *street art* et un livre de prestige sera édité autour de duos cuisinier/artiste.

www.lesainpertinentes.com



SERGE BUATHIER

Préparez la fête de l'été

Les associations sont invitées à participer à la Fête de l'été le samedi 7 juillet après-midi. Vous avez des idées ? Remplissez le formulaire téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie avant le vendredi 25 mai.

Relations extérieures de la Ville :
04 74 45 72 03 - www.bourgenbresse.fr

Des voitures en libre-service

Nouveau : un service d'autopartage est expérimenté depuis mars à Bourg et ses alentours. Cinquante véhicules sont mis à disposition des habitants dans un périmètre à l'intérieur duquel ils peuvent être restitués n'importe où. Le gestionnaire de ce service est la société Booj, les véhicules appartiennent à Renault Bourg-en-Bresse et sont assurés par Groupama.

www.boojavec.com



SERGE BUATHIER

Des pavés « collector »

Des pavés issus des travaux de l'avenue Alsace-Lorraine seront customisés par des artistes et exposés dans les commerces burgiens à l'occasion de l'inauguration de l'avenue rénovée en septembre prochain.

Rentrée des associations



Samedi 15 septembre, les associations de l'agglomération présenteront au public l'étendue de leurs activités sportives, culturelles ou caritatives. Pour participer, les associations peuvent s'inscrire avant le 1^{er} juin. En attendant, retrouvez les 900 associations du bassin de vie de Bourg sur le portail de l'AGLCA.

www.asso01.org



SERGE BUATHIER

Cap'rallye

Après une phase de sensibilisation au handicap visuel et moteur dans les écoles burgiennes, Éducap'City propose à tous les élèves une grande course d'orientation le jeudi 24 mai au départ de l'esplanade de la Comédie. Sept équipes seront qualifiées pour la finale nationale le 20 juin à Paris.



SERGE BUATHIER

UNE CONTINUITÉ DE SERVICES ASSURÉE

Inaugurée le 26 mars dernier, la maison de quartier des Vennes propose désormais une offre de services plus large et une amplitude horaire étendue. Ouverte du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (idem le lundi sauf ouverture à 9 h 30), elle est à la fois agence postale communale et mairie-annexe (demandes de cartes d'identité, de passeports, recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales, inscriptions scolaires...).



SERGE BUATHIER

La question : **Puis-je encore me procurer un kit éco-l'eau ?**



La réponse :

Oui, les distributions de kits se poursuivent dans la ville et les habitants de Bourg, Péronnas et Saint-Just qui dépendent de la Régie de l'eau et de l'assainissement de Bourg peuvent également les retirer à la Régie aux heures habituelles d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Plus de 3 650 kits éco-l'eau, composés d'une douchette et de deux mousseurs réducteurs pour les robinets, ont été distribués depuis décembre 2016.

Culture pour tous

L'Ain a sa billetterie solidaire, avec l'ouverture de sept antennes « Culture pour tous » dont une à Bourg-en-Bresse hébergée à France Bénévolat. Cette initiative, portée dans l'Ain par Alfa3a et France Bénévolat, a pour objectif de favoriser l'accès à la vie culturelle et sportive à des publics en situation de précarité.

www.culture-pour-tous.fr



L'Europe à la fête

Mercredi 9 mai, Bourg-en-Bresse fêtera la Journée de l'Europe mais aussi le 55^e anniversaire de son jumelage avec Bad Kreuznach. Au rang des animations organisées en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens (MDEE) : un marché des saveurs européennes de 8 h à 12 h et une exposition sur l'Europe, allée des Glorieuses à côté du marché couvert.

Décorée d'un jardin de drapeaux, la place de l'Hôtel de Ville accueillera à 11 h un concert de l'orchestre et de la chorale des collégiens de Saint-Pierre suivi d'un lâcher de ballons (11 h 40) et d'un apéritif européen. Sur cette même place, une exposition sera consacrée à « L'Allemagne et la France, un demi-siècle d'amitié et de coopération » et des ateliers éducatifs, proposés le matin par Unicité et la Maison de l'Europe, permettront aux élèves de primaires de découvrir l'Europe de manière ludique et éducative : inscriptions jusqu'au 4 mai auprès de la MDEE : 04 27 53 04 09. Théâtre, projection et concert prolongeront la fête de l'Europe jusqu'au 12 mai.

+ Relations internationales de la Ville : 04 74 45 70 62
www.bourgenbresse.fr / MDEE : 04 27 53 04 09

 **Monastère royal Brou**
@monasteredeBrou 20 mars 2018

Nos collègues du Service des espaces verts préparent les jardins de #Brou. Vivement le #printemps

 **ALEC 01**
@ALEC_Ain 5 avril 2018

La Ville de @Bourg_en_Bresse classée 6^e au baromètre des villes cyclables dans la catégorie 20 000-50 000 habitants ! Bravo ! #mobilitedouce #parlonsvelo